



Caen, le 20 mars 2025

Madame, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e),

Sous ce pli, nous vous adressons un formulaire de demande de plan de gestion lièvre pour la campagne 2025/2026 à retourner **impérativement avant le 1^{er} juillet 2025 dernier délai** au siège de la :

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS
41, rue des Compagnons
CS 55436
14054 CAEN CEDEX 4

RAPPEL : sur votre demande (au verso), nous vous demandons de bien **remplir le nombre de bracelet(s) demandé(s)**.

Tous les demandeurs de plan de gestion lièvre sont invités à joindre, lors d'une première demande :

- ⇒ **Une copie de la carte I.G.N. au 1/25000^{ème} portant le contour des parcelles concernées.**
- ⇒ **Un relevé de propriété de moins de 3 ans** établi par la commune ou le centre des impôts (aucune liste manuscrite ne sera acceptée).
- ⇒ Pour les locataires, **un bail ou une cession de droit de chasse** établi par le ou les propriétaire(s) (modèle ci-joint).



TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Vous pourrez contrôler sur le prochain arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse 2025/2026 les secteurs en plan de gestion lièvre obligatoire

**Le Président,
Jean Christophe ALOE**

CESSION DE DROIT DE CHASSE

Entre les soussignés :

1) Propriétaire :

Nom :Prénom :

Domicile :

N° téléphone :d'une part

2) Preneur :

Nom :Prénom :

Domicile :

N° téléphone :d'autre part

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

M.cède à M.le droit exclusif de chasse sur les territoires suivants :

Commune :lieu-dit (s) :

section(s) :N°(s) :

section(s) :N°(s) :

section(s) :N°(s) :

Commune :lieu-dit (s) :

section(s) :N°(s) :

section(s) :N°(s) :

section(s) :N°(s) :

d'une contenance de :ha,ares etca, figurant au cadastre de ladite commune, et en nature de : ha de bois, ha de friches, ha d'herbages ha de cultures

La présente cession est conclue pour une période de 1 an commençant à partir du 1^{er} juillet 20... pour finir le 30 juin 20.... A l'expiration de cette première période de 1 an et faute par les parties de s'être prévenues au plus tard 6 mois à l'avance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, c'est-à-dire le 31 décembre 20..., la présente cession se continuera par tacite reconduction pour une nouvelle période de 1 an et ainsi de suite. Pendant sa durée, ce droit ne pourra être ni rétrocédé ni sous loué.

M.est autorisé à procéder à la destruction des animaux classés ESOD. (*)

M.n'est pas autorisé à procéder à la destruction des animaux classés ESOD. (*)

Fait en deux exemplaires originaux, leà

Le propriétaire
(signature et nom)

Le preneur
(signature et nom)

(*) : rayer la mention inutile